



LE SALAIRE DE LA SUEUR POUR LA RELANCE DES PROFITS

Chers (es) collègues,

Suite au dernier CSE du 30 Août 2021, la Cgt se pose beaucoup de questions sur l'avenir ainsi que sur la dégradation de nos conditions de travail à venir.

Avons-nous les ressources nécessaires pour être opérationnels face au marché qui redémarre un peu plus vite que prévu ? Nous avons de gros doutes !

La Cgt s'était positionnée pour le maintien des savoirs et savoir-faire par la formation suite au PSE mais la Direction n'a pas souhaité anticiper la reprise et est restée sur la vision pessimiste et le scénario catastrophe fixé par le cabinet d'études américain **Aéro Dynamic Advisory** avec une sortie de crise à l'horizon 2025. Elle s'est complètement désengagée de la formation du personnel en utilisant l'activité partielle plutôt que les outils à disposition quand tous les secteurs de l'industrie, sauf l'armement, ont été frappés par la crise à partir de mars 2020 et que la machine était à l'arrêt.

La Direction s'est beaucoup concentrée sur les départs et ne s'est pas préoccupée des salariés qui sont restés sur site.

Aujourd'hui, force est de constater que le 4 pages que nous avons rédigé le 18 janvier 2021 s'avère en totale corrélation avec la situation que nous vivons.

Les conditions de travail se dégradent au fil des mois et une pression certaine s'installe dans tous le secteur, dû au manque de ressources de personnel formé, et de personnel tout court ! Nous devons combler les retards et les nouvelles commandes avec une centaine de personnes en moins, sans compter la soixantaine d'intérimaires formés avant la crise et dont la Direction a bien évidemment donnée congés (PSE oblige).

La Direction a déjà imposé la reprise des heures supplémentaires depuis juin et prévoit le rappel d'intérimaires dès le mois d'octobre. Pour le mois de juillet, nous sommes à 2800 heures sup tous secteurs confondus et cela n'a pas fini d'augmenter. Il est hors de question que nous travaillions 50 heures par semaine comme cela a été évoqué par certains managers, même si le Code du Travail fixe la durée journalière maximale à 10 heures. Nous rappelons à la Direction qu'elle est de 48 heures par semaine et de 44 heures en moyenne sur une période de 12 semaines consécutives, (sauf dérogation ou cas exceptionnel). Nous n'imaginons pas la Direction faire une telle demande auprès de la DIRECCTE et encore moins

que celle-ci accède à cette requête. Si tel était le cas, il faudrait se poser beaucoup de questions sur la relation entretenue entre le patronat et l'inspection du travail censée défendre et protéger l'intérêt des salariés.

En ce qui concerne la prime MACRON, bien qu'elle ne soit pas du salaire tout comme l'intéressement et la participation, que la position de la Cgt est basée sur une hausse conséquente des salaires, la reconnaissance des diplômes et des qualifications, nous ne pouvons faire l'impasse sur ces modes de rémunérations qui permettent aux salariés une réelle augmentation de leur pouvoir d'achat, et de relancer la machine économique.

La Direction n'entend rien céder et campe sur ses positions : **c'est à dire rien du tout**, avec pour argument que le fait de distribuer de l'argent ne motiverait pas forcément le personnel et ne réglerai pas tous les problèmes !

Il est totalement inacceptable de tenir de tels propos. Nous ne travaillons pas pour la gloire, mais bel et bien pour l'argent et pour pouvoir vivre dignement de son salaire.

Petite question à la Direction : est-ce que les cadres dirigeants sont prêts à renoncer à leurs primes ? La réponse, nous la connaissons tous...

L'épanouissement par le travail pourrait s'entendre dans un monde parfait, ce qui est loin d'être le cas. L'intégration et la reconnaissance au travail passent-elles par l'aliénation de l'individu ? Nous ne le pensons pas et ne le penserons jamais, même si le capital en rêve.

Après les mesures financières outrancières dont ont bénéficié certaines personnes lors du PSE, car la Direction n'a pas voulu mettre de plafond sur la prime supra légale, nous attendons avec impatience le rapport SYNDEX sur le bilan social pour voir le montant de l'enveloppe distribuée à quelques personnes sous forme d'incentive pour l'année 2021.

Prochain rendez-vous pour les NAO 2022 qui vont débiter en octobre et qui risquent d'être très houleuses si la Direction ne veut rien lâcher.

La Cgt ainsi que l'ensemble du personnel souhaitent bonne chance à la Direction pour motiver les troupes dont le moral est au plus bas suite à l'annonce du non versement de la prime MACRON !

Pour le syndicat Cgt Auxitrol,
le 14 septembre 2021